

# INTERROGATION DE PHILOSOPHIE

## ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Agnès GRIVAUX, Florent GUÉNARD

**Coefficient de l'épreuve :** 2.

**Durée de préparation de l'épreuve :** 1 h 30.

**Durée de passage devant le jury :** 30 minutes, dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

**Types de sujets donnés :** question ou notion (pouvant inclure couple ou groupe de notions).

**Mode de tirage du sujet :** le ou la candidate ou candidat tire au sort un ticket comportant deux sujets ; il indique au jury le sujet choisi au moment du passage de l'épreuve.

**Liste des ouvrages généraux autorisés :** aucun.

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** aucun.

### Analyse des résultats

La moyenne de l'épreuve s'élève cette année à 11,4/20, soit à nouveau en hausse, pour la deuxième année consécutive (10,9/20 en 2023 et 10,7/20 en 2022). Elle revient au niveau de la moyenne de 2021, ce dont le jury se réjouit. L'écart-type continue à baisser, à 2,3 (2,65 en 2023, 3,03 en 2022), notamment à cause du très faible nombre d'excellents exposés.

Sur les 65 candidates et candidats ayant été interrogés cette année, 2 seulement ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (comme en 2023), la meilleure note culminant toujours à 17/20. À nouveau, 27 notes sont comprises entre 12 et 15, et on peut signaler 10 exposés à 14/20.

Ces résultats confirment une tendance qui avait été signalée dans les rapports précédents : il devient rare, voire très rare, d'entendre d'excellents exposés durant ces épreuves orales. Le jury le déplore, tout en reconnaissant que cette dynamique présente aussi des aspects positifs. On constate en effet un déplacement net des notes autour de la moyenne, ce qui témoigne d'une préparation toujours plus efficace des candidates et des candidats. Désormais, seul un exposé a obtenu une note inférieure à 8 (5 exposés ont obtenu la note de 8/20). La plupart des exposés satisfont donc aux exigences du jury : le sujet est correctement analysé, les références mobilisées sont précises, la réflexion est dynamique et problématisée.

Rappelons toutefois que l'excellence à l'oral ne peut être atteinte que si plusieurs conditions sont réunies : 1) le sujet est analysé dans ses différentes extensions et sous différents sens. Il arrive encore trop souvent que des pans entiers du sujet ne soient pas du tout traités, par manque de distinctions conceptuelles et de confrontation de la notion ou de la question avec des notions ou des questions proches ; 2) deux écueils opposés et complémentaires sont évités : d'une part, l'exposé fait en sorte de ne pas complexifier excessivement le sujet, en envisageant les sens les plus courants des expressions ou des notions ; d'autre part, l'exposé veille à ne pas simplifier excessivement le sujet, en n'examinant pas le sens technique et proprement philosophique des

termes ; 3) les références mobilisées sont correctement maîtrisées et sont proches des enjeux centraux du sujet.

La plupart du temps, une ou plusieurs de ces conditions sont insuffisamment remplies, ce qui explique la difficulté à dépasser le plafonnement des notes constaté notamment depuis l'année dernière.

Pour surmonter ces difficultés, il est conseillé aux candidates et aux candidats de se concentrer sur certaines priorités, et de garder à l'esprit ce qui fait la spécificité de l'épreuve orale de philosophie.

Tout d'abord, le sujet prend essentiellement deux formes : soit il renvoie à des notions et des questions classiques de la discipline, formulées sous un angle délimité, soit il touche à des questions en apparence moins centrales, mais censées stimuler la réflexion philosophique. Dans le premier cas, il est attendu de la candidate ou du candidat qu'il ou elle fasse preuve de précision dans les définitions introductives, les distinctions conceptuelles et les références mobilisées. Le fait qu'un sujet classique soit présenté sous une forme qui le circonscrit d'emblée doit attirer l'attention des candidates et des candidats. Par exemple, dans le sujet « Y-a-t-il des expériences de la liberté ? », qui a donné lieu à un exposé de qualité, il était important de veiller à ne pas réduire le sujet à un cours sur la notion de liberté en général. Cette tentation, bien compréhensible au vu des conditions de préparation de l'épreuve, en temps limité, est souvent lourdement sanctionnée. Au contraire, c'est lorsque l'exposé, dans ce même exemple, aborde le concept de liberté par le truchement de la notion d'expérience, et qu'il enrichit la définition de ces deux concepts classiques l'un par l'autre, que la saisie du problème sous-jacent à la question devient possible, et qu'un traitement honorable du sujet se met en place. Dans le second cas, le jury attend de la candidate ou du candidat qu'il porte une attention particulière à l'exigence de réflexion présupposée par ce type de sujet. Cette réflexion passe par un travail approfondi de définition, à partir des différentes acceptions du sens commun, et par un effort de distinction conceptuelle. Pour un sujet comme « Le charme », il est requis de s'élever au-dessus du sens commun, en s'interrogeant sur la différence entre cette notion et des concepts philosophiques plus centraux, comme la beauté ou la grâce. Il est également attendu que les différentes dimensions du concept (intersubjective et sociale, esthétique) soient dégagées et intégrées à la problématisation. Pour un sujet comme « Peut-on ne penser à rien ? », il semble important de se demander s'il existe une différence entre ne penser à rien et ne pas penser. L'acquisition de cette capacité de réflexion et de distinction conceptuelle repose sur une pratique régulière d'analyse de sujets, qui doit être menée tout au long des années de classes préparatoires. Le jury recommande ainsi aux candidates et candidats de consacrer chaque semaine, dès leur première année, un peu de temps à analyser et problématiser des sujets d'oral en se basant sur les listes de sujets des années précédentes.

Une deuxième priorité, pour la préparation des épreuves orales, concerne la révision et la mémorisation de références philosophiques et extra-philosophiques. Il est clair que le type de sujets donnés à l'oral conduit le jury à avoir des attentes modérées en termes de références, notamment en ce qui concerne les sujets qui entrent dans la seconde catégorie que nous venons de décrire. Par exemple, pour un exposé sur « Le nihilisme », l'absence de toute référence à Nietzsche n'est pas jugée rédhibitoire. Néanmoins, le jury apprécie que les références mobilisées ne le soient pas de manière trop artificielle, surtout quand le sujet est classique. Ainsi, pour un sujet tel qu'« Expliquer », le jury attend au moins une référence solide en philosophie de la connaissance ou en philosophie des sciences, susceptible de faire progresser la réflexion et de l'étayer. Pour un sujet comme « Le repas », il accepte tout à fait que les références en question viennent de l'anthropologie, de la sociologie ou de l'esthétique, et il préfère des références solides issues de ces disciplines plutôt que des généralités associées à des références philosophiques mal maîtrisées. Là encore, il est conseillé aux candidates et candidats de travailler durant l'année à partir de la liste de sujets des années précédentes, en essayant de constituer, pour chaque grand domaine de questions ou de notions présupposé par les sujets, un petit nombre de références détaillées et bien mémorisées.

Pour résumer, il semble indispensable que les candidates et les candidats qui souhaitent atteindre l'excellence à l'oral de philosophie se concentrent sur l'analyse du sujet, en veillant à bien la conduire à son terme, à l'aide d'exemples tirés du sens commun, d'une bonne culture générale, et grâce à l'apprentissage méticuleux, par une lecture au long cours, de références philosophiques susceptibles d'être utilisées pour de nombreux sujets d'oral.

Le jury est conscient qu'au-delà des priorités qu'il vient de rappeler, et qui ne sont pas encore totalement prises en compte par les candidates et les candidats, les demandes exprimées dans le précédent rapport ont globalement été bien assimilées : il a été très rare qu'un exposé dure moins de quinze minutes. Le dialogue avec le jury s'est, dans une grande majorité de cas, passé de manière fluide. Les situations où des candidates et candidats ne parviennent pas à répondre aux questions, du fait d'une inquiétude importante, et les situations où les réponses aux questions sont très brèves et donc très insuffisamment argumentées, se font de plus en plus rares. Le recours à la rhétorique, en lieu et place d'un propos argumenté, a été moins fréquent, même s'il demeure encore problématique dans certains exposés. Enfin, l'effort de mobiliser des exemples concrets ou des aspects du sens commun a été perceptible, même s'il peut encore être amélioré. Le jury tient par contre à signaler qu'un débit de parole trop rapide est susceptible de nuire à la bonne compréhension de l'exposé, ainsi qu'à la prise de notes nécessaire aux discussions et à la phase d'harmonisation entre les membres du jury.

### **Déroulement des épreuves**

Cette année, le jury a constaté le renforcement de certaines tendances : l'analyse du sujet a été généralement bien conduite et bien maîtrisée durant l'introduction, parce qu'elle était détaillée, progressive et souvent pertinente. Cependant, des défauts également relevés à l'écrit ont été particulièrement perceptibles : les acquis de l'introduction n'étaient pas forcément développés dans le cours de l'exposé, des termes proches qui avaient été différenciés étaient ensuite confondus, des présupposés n'étaient pas explicités et conduisaient à traiter seulement partiellement du sujet. Rappelons que l'épreuve d'oral commence dès l'analyse du sujet, et qu'une grande partie de sa réussite repose sur le fait de mener à bien cette étape, et d'en tirer profit pendant tout le développement. Ainsi, pour un sujet comme « La propriété », il était important de veiller à ne pas présupposer que toute propriété est individuelle et privée. Autrement, on se privait d'intégrer à la réflexion des considérations sur la propriété collective. De même, pour aborder un sujet comme « Le malentendu », il valait la peine de s'attarder sur des phénomènes proches (l'incompréhension par exemple) pour ne pas restreindre outre mesure la problématisation, en insistant essentiellement sur la question de l'origine ou de la provenance du malentendu. C'est bien souvent parce que l'analyse et le travail de distinction conceptuelle n'ont pas été conduits à leur terme que la problématique choisie se trouve être finalement limitée et trop générale. Enfin, pour un sujet comme le narcissisme, il était important de prendre au sérieux les différences qui existent entre ce terme et des termes proches comme l'égoïsme, l'amour-propre, l'amour de soi, l'égoïsme. La problématique devait être établie à partir de ces différences. Ces différents exemples permettent de rappeler qu'une bonne problématique est une problématique spécifique, qui ne s'applique pas aisément à d'autres sujets, et qui découle de l'analyse conceptuelle du sujet, qui a été effectuée au préalable.

Concernant le développement, et comme on vient de l'indiquer, un problème a été récurrent : le propos n'était pas suffisamment rattaché à la problématisation, à l'analyse conceptuelle et aux références et exemples pourtant pertinents développés en introduction. Ainsi, il est arrivé qu'une distinction intéressante posée en introduction, comme celle d'une attente passive, attentiste, opposée à une attente active, attentive, pour traiter du sujet « L'attente », ne soit finalement pas mobilisée pour l'établissement de la problématique et du plan. Il était également fréquent que certains exemples introductifs ne soient plus du tout exploités dans le développement,

alors qu'ils étaient tout à fait pertinents. Ainsi, il pouvait être intéressant d'aborder le sujet « Aimer, est-ce vraiment connaître ? » en évoquant l'amour de Swann pour Odette dans *À la recherche du temps perdu*. Mais il fallait dans ce cas développer les différentes facettes de cet amour, montrer en quoi il était traversé par l'aveuglement, par la méconnaissance, par Swann, de la personnalité d'Odette et de ses propres aspirations.

Rappelons que les exemples sont toujours utiles pour l'exercice du jugement, à condition qu'ils ne conduisent pas inconsciemment à réduire le sujet, et à condition qu'ils soient suffisamment approfondis. Ils ont par ailleurs pour avantage de rendre le propos moins abstrait. Signalons par exemple qu'il est dommage, pour un sujet comme « Qu'est-ce qu'un grand homme ? », de ne quasiment pas mentionner d'exemple concret, historique, de figures qui sont appelées des « grands hommes ». Cela nuit à la fois à l'aspect pédagogique du propos et à son aspect conceptuel. En effet, lorsque l'on n'a pas à l'esprit d'exemples de « grands hommes », on est moins à même de s'interroger sur la différence entre le grand homme et le héros. Les exemples issus de la littérature, des sciences humaines et sociales, du sens commun, jouent donc un rôle important dans la bonne réussite de l'épreuve.

Notons, pour finir sur ce point consacré au développement de l'exposé, que l'épreuve orale de philosophie consiste dans le traitement argumenté et progressif d'un problème. Elle doit donc donner lieu à un propos orienté vers la résolution dudit problème, qui procède par approfondissements successifs, grâce à des références philosophiques et divers exemples. Si le jury est conscient qu'il n'est pas toujours simple, face à certains sujets proposés, d'articuler le traitement du problème identifié à des références classiques, il tient à rappeler aux candidates et aux candidats que les exemples et les références peuvent venir à l'esprit lorsque l'analyse conceptuelle est suffisamment approfondie. Si le sujet « L'intime conviction » n'appelle pas forcément de référence classique abordée en cours, il est à noter qu'il peut indirectement y conduire, dès lors que l'on analyse la notion de façon détaillée. En effet, l'intime conviction appelle une réflexion sur les personnes en droit de juger de la culpabilité et de la responsabilité d'une personne pour des actes répréhensibles. Elle invite également à questionner le rôle que jouent, pour une subjectivité toujours située socialement, les preuves matérielles, dans l'établissement de la responsabilité d'un individu dans une action répréhensible. Elle demande enfin de réfléchir au fait que le jugement judiciaire s'établit comme un processus au long cours, marqué par le cheminement intellectuel des jurés, et par l'exigence rationnelle et morale de ne commettre d'injustice ni à l'égard de la victime, ni à l'égard de l'accusé. Tous ces aspects renvoient à des questions classiques liées à la responsabilité morale, à la justice et à son exercice collectif.

Évoquons pour conclure le moment de discussion avec le jury, qui fait partie intégrante de l'épreuve orale de philosophie. Comme nous l'avons déjà signalé, cette partie de l'épreuve se passe de manière fluide dans l'immense majorité des cas. Le jury remarque toutefois une tendance à la fermeture chez certaines candidates et candidats. Cette tendance est dommageable, au sens où elle rend l'échange laborieux et parfois heurté. Rappelons aux candidates et aux candidats que cette phase de l'épreuve vise essentiellement à reprendre certains passages de l'exposé, pour les clarifier, les approfondir, ou les compléter, afin d'augmenter la note générale attribuée à l'exposé. Il est extrêmement rare que l'entretien avec le jury conduise à baisser la note associée à l'exposé à l'issue des vingt premières minutes. Il conduit bien plutôt à l'augmenter ou à la confirmer. Le jury invite donc les candidates et les candidats à envisager cette phase de l'épreuve comme une occasion de renforcer leur note ou de l'augmenter légèrement.

Enfin, le jury signale au public qui souhaite assister aux épreuves orales de philosophie, pour se préparer aux concours, qu'il est absolument obligatoire de garder le silence et de ne pas faire usage de son téléphone portable pendant les épreuves orales. Certains comportements inadmissibles ont été constatés cette année (discussions dans le public, échanges de regards et de rires, installation lente et bruyante dans la salle, bruits pendant l'épreuve etc.). Ces comportements, qui altèrent le bon déroulement de l'épreuve, en risquant de déconcentrer le jury, les candidates et les candidats, ne peuvent être tolérés.

Ces remarques étant faites, le jury renouvelle sa satisfaction de voir les candidates et les candidats affronter avec toujours plus de sérieux et parfois de brio cette épreuve exigeante, en manifestant des qualités de réflexion, d'analyse et de conceptualisation philosophique fort appréciables.

Sujets proposés (en **gras**, le sujet retenu par la candidate ou le candidat) :

- Peut-on créer un homme nouveau ? / **Le serment**
- Peut-on perdre son identité ? / **L'orgueil**
- Avons-nous le droit d'être heureux ? / **La propriété**
- **Où commence ma liberté ?** / L'intuition
- **L'enseignement peut-il se passer d'exemples ?** / L'énergie du désespoir
- Espérer / **L'histoire peut-elle se répéter ?**
- Comment ne pas s'ennuyer ? / **Histoire et devenir**
- Y-a-t-il des conflits insolubles ? / **L'indifférence**
- Le progrès est-il un mythe ? / **Le narcissisme**
- De quoi peut-il y avoir science ? / **La cruauté**
- Peut-on comprendre le présent ? / **L'honnêteté**
- Que faut-il pour faire un monde ? / **La ruse**
- **La beauté a-t-elle une histoire ?** / Raison et sentiments
- **Qu'est-ce qu'un grand homme ?** / Le fanatisme
- **L'inutile est-il sans valeur ?** / L'abandon
- Qu'est-ce qu'un chef-d'œuvre ? / **Le malentendu**
- Qu'est-ce qu'un conflit de générations ? / **Le charme**
- **Peut-on ne penser à rien ?** / L'idéologie
- Qu'est-ce qu'une tradition ? / **Vivre sa vie**
- **Les vices privés peuvent-ils faire le bien public ?** / Le silence
- Qu'est-ce qu'un problème scientifique ? / **La fraternité**
- Qu'est-ce qu'un esprit libre ? / **Le mérite**
- La souveraineté peut-elle se partager ? / **L'intime conviction**
- **Qu'est-ce qu'un argument ?** / La rareté
- Qu'est-ce qu'un choix éclairé ? / **Le nihilisme**
- **Y-a-t-il des expériences de la liberté ?** / La communauté des savants
- La conscience peut-elle être collective ? / **Le bonheur et la vertu**
- **Le savoir émancipe-t-il ?** / Le ridicule
- Faut-il être modéré ? / **La crédulité**
- **Que peut la philosophie ?** / La vie sauvage
- Qu'est-ce qui est absurde ? / **Le droit de résistance**
- Peut-on se trahir soi-même ? / **Expliquer**
- **Peut-il être préférable de ne pas savoir ?** / Le ressentiment
- Pourquoi travailler ? / **La barbarie**
- Y-a-t-il un monde de l'art ? / La fatigue
- **Aimer, est-ce vraiment connaître ?** / L'instant
- **Pourquoi obéir ?** / Le miracle
- **Pourquoi la justice a-t-elle besoin d'institutions ?** / Le dégoût
- **Peut-il y avoir un État mondial ?** / Classer
- **A-t-on besoin de maîtres ?** / Force et droit
- **Le désir est-il sans limites ?** / Éduquer et instruire
- **A-t-on toujours le choix ?** / La confusion
- **Y-a-t-il de mauvais désirs ?** / La fin de l'État
- Qu'est-ce qui dépend de nous ? / **L'innocence**
- Tout savoir peut-il se transmettre ? / **La guerre**
- Qu'est-ce qu'un paradoxe ? / **Le sens du devoir**
- La précaution / **Y-a-t-il des révolutions en art ?**
- Faut-il condamner les illusions ? / **L'exception**
- **Penser est-il assimilable à un travail ?** / La dette

- **A-t-on le droit de se révolter ?** / Le normal et le pathologique
  - Peut-on nier l'évidence ? / **Le désenchantement**
  - Qu'est-ce qu'un tyran ? / **L'attente**
  - **Qu'est-ce qu'une expérience de pensée ?** / Les coutumes
  - Les sciences doivent-elles être neutres ? / **L'indépendance**
  - **Qu'est-ce qu'un musée ?** / Le pardon
  - **Suis-je propriétaire de mon corps ?** / Donner
  - **Pourquoi voyager ?** / La réalité
  - **Peut-on douter de soi ?** / L'idée de révolution
  - Le sage a-t-il besoin d'autrui ? / **Le repas**
  - Qu'est-ce qu'un cas de conscience ? / **L'aliénation**
  - **Aimer peut-il être un devoir ?** / Le conflit des interprétations
  - Peut-on avoir des droits sans avoir des devoirs ? / **L'attention**
  - Peut-on rester sceptique ? / **Le suicide**
  - **Le plaisir est-il la fin du désir ?** / S'indigner
- Qu'est-ce qu'être moderne ?** / Nier la vérité